

A Vandœuvre, le 25 mars 2020

M. le Préfet de Meurthe-et-Moselle
Préfecture de Meurthe-et-Moselle
1 rue du Préfet Claude Erignac
54000 NANCY

Nos réf : SH/DQ/AA
Affaire suivie par : David QUILLERE
Objet : couvre feu

Monsieur le Préfet,

Je me permets d'appeler votre attention sur le projet de couvre feu actuellement en discussion entre la Préfecture et certains Maires de l'agglomération.

Je m'étonne de ce mode de fonctionnement dans une métropole aussi intégrée et particulièrement sur un sujet aussi important dans cette période de crise sanitaire grave.

Il n'y a pour moi, aucune polémique sur des mesures qui peuvent garantir la sécurité de nos concitoyens.

Toutefois, la mise en place d'une telle mesure, pour être efficace et juste, doit être concertée avec les services de l'Etat et le Président de la Métropole.

J'ai d'ailleurs eu l'occasion de contacter Monsieur le Président à ce sujet, lequel partage mon point de vue.

En effet, l'équité territoriale impose que des moyens suffisants soient mobilisés pour faire respecter ce couvre feu. Seul l'Etat peut garantir le déploiement de tels moyens, en coordination, le cas échéant, avec les polices municipales qui interviennent la nuit.

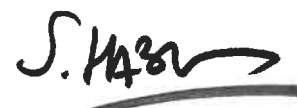
Il n'y aurait rien de pire qu'un effet d'annonce de la part de Maires qui n'auraient pas la capacité ensuite de faire respecter une telle mesure, faute d'effectifs mobilisables la nuit.

J'en appelle donc à votre haute autorité pour que vous engagiez rapidement une concertation avec le Président de la Métropole et, en lien avec l'ensemble des Maires de l'agglomération, afin de garantir l'équité territoriale à l'ensemble des Grand-Nancéiens.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire



Stéphane HABLLOT

Copie : M. André ROSSINOT, Président de la Métropole du Grand-Nancy